



Extract of Education et Devenir

<http://www.educationetdevenir.fr/spip.php?article1267>

# Communiqué du CAPE au sujet des rythmes scolaires

- Partenaires - CAPE - Collectif des Associations Partenaires de l'Ecole -



Publication date: vendredi 9 mai 2014

---

Copyright © Education et Devenir - Tous droits réservés

---

Le CAPE, Collectif des associations partenaires de l'école, a pris connaissance du projet de décret autorisant des expérimentations relatives à l'organisation des rythmes scolaires.

Pour le Collectif des associations partenaires de l'école, ce projet de décret s'inscrit dans les objectifs fixés concernant l'aménagement des rythmes scolaires.

Il apporte la possibilité d'adaptations, à titre expérimental. Il prévoit que ces expérimentations ne pourront se mettre en place qu'avec l'accord de toute la communauté éducative, qu'elles ne pourront déroger aux cinq matinées de temps scolaire et qu'elles seront encadrées par un dispositif d'évaluation.

Pour le Collectif des associations partenaires de l'école, l'aménagement des rythmes scolaires vise à une meilleure organisation des temps éducatifs favorisant le bien-être des enfants, de meilleures conditions d'apprentissage et l'existence de parcours éducatifs cohérents et de qualité, avant pendant et après l'école.

En ce sens, le Collectif des associations partenaires de l'école souhaite que ces projets d'expérimentations s'inscrivent à moyen terme dans des démarches de projets éducatifs territoriaux.

De même, quels que soient les choix faits concernant les activités péri scolaires, une articulation avec les activités pédagogiques complémentaires doit être recherchée tant pour la cohérence des interventions que par le fait que cette articulation permettra un travail plus étroit et concerté entre les équipes enseignantes et les intervenants péri scolaires.

Enfin, le Collectif des associations partenaires de l'école tient à affirmer la contribution associative, celle de l'Éducation populaire et celle des mouvements pédagogiques, comme essentielle dans la réforme des temps éducatifs, réforme au coeur de la refondation de l'école.